# MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

#### ANGLETERRE.

Londres, le 16 novembre. - On lit dans le Cou nur que des ordres positifs ont été donnés pour que l'embargo ne s'étendit pas aux bateaux pê-

-On lit dans le Guardan and Public Ledger d'hier :

On rapporte que le marquis de Lansdown désirait ivement engager le cabinet français à accepter les de la Hollande, ou plutôt projet préparé et présenté par la Prusse de conun avec la conférence. Le duc de Broglie n'y paraissit pas d'abord contraire; mais M. Thiers s'est vienent opposé à aucune proposition de paix.

- Le prince de Lieven a reçu hier des dépêches de son gouvernement.

-le Courier, en parlant du discours du roi des Belges, conclut en disant : « La force des circonslaces a amene l'Angleterre à intervenir dans les lires da continent plus loin, peut-être, que la mie politique du pays ne l'anrait sans doute exigé. las les nations ainsi que les particuliers sont quelbis le jouet d'accidens étranges et inattendus. que l'on a de mieux à faire maintenant c'est de ther de sortir le plus tôt possible de cette étrange mication. Nous espérons que ce qui se fait plenanta lieu dans le but de se soustraire à une lie de ces embarras. De nouvelles circonstances ront une occasion d'adopter d'autres combinai-Mais avant tout la Grande Bretagne doit remtes engagemens, quoiqu'ils aient été contractés treur et continués au milieu d'embarras de Benre, Une guerre honorable vaut mieux qu'une atons hopneur.

-On écrit de Deal, 14 novembre:

Le vent souffle faiblement sud ouest. L'escadre mine est à l'ancre; les vaisseaux anglais le Daniel et le Palaveyra partiront demiin avec les de l'escadre combinée pour croiser sur les ade la Hollande si le temps le permet.

On écrit de Deal, 15 novembre :

Le vent n'a pas encore permis à l'escadre de met-

#### FRANCE.

Paris, le 16 novembre. Le 12 novembre, M. ministre de l'intérieur, a été réélu mema chambre des députés par le collége élec-Aix, malgré les efforts réunis de l'opposition Carlisles qui, pour la première fois depuis la on de juillet, se présentaient aux élections. combre des votans était de 383. La majorité de 164. M. Thiers a obtenu 182. M. le dac James 137. M. Isambert 5.

sutres voix ont été disséminées ou perdaes. her, a éte rééla au premier tour de scrutin. Cabet, membre de la chambre des députés, dut devant la cour d'assises de Paris, comme aleur d'un écrit intitalé :

addiun de 1830. La situation présente exet éclaircie par les révolutions de 1789, par la restauration, lequel contient des atcontre le soi, excitation à la haine, et au du gouvernement ; diffamation envers les el tribungox, et outrage à des fonctionnaires à raison de leurs fonctions.

gudamne par defant a cinq années d'em-

M. Cahet ayant trois jours à dater de la notification de l'arrêt pour y former opposition, et la session législative commençant le lundi 19, ne pourra être poursuivi de nouveau qu'en verta d'une autorisation de la chambre des députés.

- Voici quelques renseignemens sur l'armée de l'Est :

« La 120 division d'infanterie commandée par M. le lieutenant général baron Hulot qui aura son quartier-général à Metz se compose des 26°, 53°, 10° de ligne et du 15° léger.

" Les corps faisant partie de la 2º division sous les ordres du général Henrion sont : 2 bataillons du 15° léger 3 id. du 37° de ligne, 2 id. du 9° legère 3 id. du 36° de ligne, en destination pour Mezières, Sedan , Longwi et Montmédi.

» On croit que le quartier-général de la 2º division sera à Sedan.

» M. le lieutenant général baron Jacquinot commandera la grosse cavalerie, il a sous ses ordres 6 régimens de cuirassiers dont on ne pent assez louer l'instruction et la belle tenue. Son quartier général sera à Lanéville.

" Une brigade de cavalerie de la division commandée par le général Merlin , doit aussi se rendre sur la Meuse.

» Elle se compose de 4 escadrons du 2º chasseurs forts de 500 hommes montés, venaut de Vésoul, de 4 escadrons du 9°, même arme, et de semblable force , venant de Gray.

» L'autre brigade se compose des 3º et 4º régimens de lanciers.

» Ce corps d'armée sera pourvu de dix batteries d'artillerie dont une de fusées a la congrève et muni d'un nombre suffisant de compagnies du génie et du train.

» Les deux compagnies d'étite da 4º bataillon da 52º de ligne sont parties de Verdun le 8 novembre, pour aller concourir à la formation des bataillons de grenadiers et voltigeurs réunis, l'une va à Maubeuge, et l'autre à Valenciennes. »

- On annonce aujourd'hui bien positivement le départ de Paris de M. Fabricius charge d'affaires de Hollande. M. d'Eyragnes, chargé d'affaires à La Haye, doit de son côté être en route pour Paris. (National)

- Lord Lansdowne a été rendre une visite à M. Odillon Barrot. Il paraît que l'intention du ministre anglais est de connaître personnellement tous les membres de l'opposition.

- Un des fils du maréchal Ney, est aide-de-camp du duc d'Orleans, et le duc d'Istrie, fils du maréchal Beessières, est au même titre auprès du maréchal Gérard.

- Des lettres de Bologne du 4 novembre annoncent que le camp de Piaisance autrichien, composé de So,000 hommes, et qui se trouvait à Monte Chiari, s'est divisé en deux colonnes de 40,000 hommes chaque, dont l'une s'est dirigée sur Milan et l'autre sor le reste du royaume lombardo vinitien. Une partie de cette dernière colonne est attendue à Modène, Ferrare et Bologne. Il est arrivé dans cette dernière ville des fourriers chargés de préparer des logemens pour l'état-major autrichien qui était attenda d'un moment à l'autre. (Journ. du Commerce.)

- Nos lecteurs se souviennent d'un assassinat point compara à l'audience du 16, après fut trouvée morte dans les danes près d'Adynkerke, près la frontière de France. Ses assassins furent l'un était le nommé Armand, ex-secrétaire du gé-néral Lamarque, et le mari de la victime; l'autre de d'interdiction de l'exercice des néral Lamarque, et le mari de la victime; l'autre était un ami d'Armand, nommé Maca Dellaval, Comme vous le voyez, notre inque par le comme vous le voyez le comme vous le comme vous le voyez le comme vous le comme on sait reconnus et arrêtés à Dunkerque ; the ent an nombre de cinquante exem- acteur à l'Odeo. Ces deux individus ont comparn permet encore de rire.

le 12 novembre devant la cour d'assises de Douai, et ils y ont été condamnés à Mort. L'arrêt ordonne que l'exécution aura lieu à Dunkerque.

#### BELGIQUE.

SÉNAT.

Séance du 17 novembre. — La séance s'ouvre à onze heures.

M. de Borlut, admis sénateur, d'après les conclusions de la commission de la vérification des pouvoirs, est introduit et prête serment.

M. le président : L'ordre du jour est la discussion do projet d'adresse.

M. le comte Baillet, rapporteur de la commission, propose les changemens de rédaction.

MM. Goblet , Lebeau et Ch. Rogier sont au banc

des ministres.

M. Daval de Beaulieu improvise un discours remarquable qui fait impression sur ses collègues. Son opinion est que les traités doivent être respectés, et il félicite notre jeune gouvernement de donner à cet égard une leçon aux vieilles monarchies. Toutefois, il trouve la rédaction de l'adresse trop pâle.

M. Lejebure Meuret : Je ne réclame pas pour les Belges le prétendu honneur d'être eax mêmes les exécuteurs des hautes et basses œuvres de la consérence, et je déplore que ce soient nos amis les Français qu'on charge de cette triste mission. Mais il s'agissait de marcher sur la ligne que l'honneur nous a indiquée, de prendre la position, l'attitude que nous n'aurions jamais dû quitter, alors j'exigerais notre droit, celui d'être à l'avant garde, celui de faire nos affaires par nous-mêmes, et de ne recourir à nos véritables alliés qu'en cas de néces-

On nous a vanté les faits importans accomplis depais quatre mois, je mets le ministère au desi de nous en signaler autre chose que des illusions. Pour n'en citer qu'un exemple, le ministre croira-t-il encore au traîté avec la Prusse, à la ratification de son cabinet, il n'y a plus ni traités, ni ratifi cations, puisque la Prusse ne consent pas à l'exécution du traité; il n'y a plus de reconnaissance, puisqu'elle refuse d'en admettre toutes les conséquences.

La seconde partie de l'emprunt a été traitée, nons dit on, à un tanx avantageux; quel taux avantageux que de perdre au delà du quart de son capital !

Je ne finirai pas sans me plaindre hantement de ce que la longue captivité de notre collègue M. Thorn n'ait pas trouvé un mot d'intérêt dans le discours da trône.

Le rôle qu'on prétend réserver à notre armée dans les événemens, la détention de M. Thorn, si prolongée, blesse profondément le sentiment national, le pays veut maintenant autre chose que les 24 articles.

Plusieurs orateurs ont encore la parole.

La discussion est close sur l'ensemble; sur la proposition de M. de Rouille, l'examen des paragraphes est renvoyé à demain.

L'assemblée se sépare à deux heures. Séance demain à midi.

Anvers, 17 novembre, 11 heures du matin.

Pour le service des incendies, tous nos ouvriers sans occupation ont été organisés en brigades.

Hier un joyeux habitant, en me racontant l'immensité de nos ressources pour paralyser les effets du feu, me disait : Si le bombard ement a lieu, il

Comme vous le voyez, notre inquiétude nous

Il y a eu nécessité d'envoyer hier au soir un bataillon de garde civique, pour se joindre aux forces chargées de surveiller les rives de l'Escaut. Chassé, à ce qu'il paraît, voulait renouveler sa tentative pour pratiquer une coupure d'inondation entre le Melck-Huys et la citadelle.

On annonce l'arrivée à Berchem d'ouvriers francais, pontonniers, mineurs, etc.; les curieux sortent en masso pour s'en assurer et toucher à la

main de nos alliés.

Toutes les commissions chargées de veiller à la

sûreté de la ville sont en permanence.

La commission de sûreté publique est partout et veille à tout ; MM. les avocats Persoons , Block, Van Camp, etc., auront une belle page dans l'histoire d'Anvers, leur dévouement et leur énergie sont dignes d'éloges.

Sept heures du soir.

L'arrêté de M. le colonel Buzen, commandant supérieur de la place, en date du 15, et que M. l'éditeur du Phare a publié avant d'en faire corriger l'épreuve, offre quelques inexactitudes. Le voici tel qu'il a été affiché de nouveau aujourd'hui.

Les habitaus de la citadelle ont eux-mêmes commencé leur déménagement. Ce matin, on les a vu transporter leurs lits et batteries de cuisine dans les casemates. Cette manœuvre s'exécutait avec pre-

Nous n'avons encore vu en ville que deux officiers français. Ils sont tous deux aides de camp du géneral Nègre, ils ont fait plusieurs reconnaissances

dans l'après-midi. Ce matin à dix heures, deux allèges chargées de fourrages, sont arrivées à la citadelle. A onze heares, elles ont redescenda l'Escaut sans être

Demain notre spectacle qui est fermé depuis dimanche se rouvrira, nous y verrous Bernard Léon, qui jouera dans le Landaw et les deux Pré-(Indépendant.)

Bruxelles, le 18 novembre. - Les princes français, le maréchal Gérard et plusieurs officiers généraux et supériours des armées belge et française ont dîné hier au palais.

- Le maréchal Gérard a témoigné la plus vive salisfaction de la tenue et de l'aspect martial des troupes belges, lors de la revue de la brigade du général Clump, passée samedi dernier par le roi.

- La musique des troupes française entrées hier , n'a joué que Marseillaise et les airs nationanx belges.

- M. le maréchal Gérard quitte Bruxelles ce soir. Il va à Malines où sera établi dans quelques heures le grand quartier-général.

- Le général Neigre, commandant de l'artille-rie est arrivé hier 17 à Bruxelles.

- M. le général Haxo est parti hier à trois heures pour Malines.

Le colonel Prisse est parti cette nuit en poste, avec un officier, pour Arlon. Son voyage se rattache probablement à l'affaire Thorn et Pes-

- L'armée française s'avance ; dans peu de jours, le 20, elle sera reunie à une bien petite distance de la citadelle d'Anvers. La moitié à peu près traverse la Flandre, et se rend par Courtray, Deynse ou Grammond et Gand à Saint-Nicolas; l'autre portion par les routes d'Ath, Mons, et Bruxelles, Binch et Braine-Lalleud, arrivera successivement à Malines pour s'établir en avant de cette ville.

Les rapports qui proviennent chaque jour et de tous les points, constatent que partout le plus grand ordre 1ègne, la plus sévère discipline est observée. Au milieu des embarras, et des dérangemens inséparables d'un pareil mouvement, qui s'opere sur tant des points à la fois, pas one plainte ne s'est encore élevée dans les communes traverséa par les différens corps de l'armée, et d'un audie, tous les corps de l'armée se félicitent de l'accueil vraiment cordial qui leur a été fait tion momentanée de notre armée; cette bonne intelligence , dans cette harmonie , rêts, et qui combattent pour les mêmes prin- reur est honorable. cipes, et pourtant nous en constatons le fait avec

- Hier a midi, la brigade d'avant garde de l'armée française est entrée dans notre ville ; le duc d'Orléans, qui la commande était à la tête du 200 léger. Le duc de Nemours précédait le 10t régiment de lanciers ; chacun de ces princes était accompagoé de son état-major. Une batterie d'artillerie légère venait à la suite. Un grand nombre d'habitants s'était porté hors les portes de la ville audevant de ces troupes. Ni les hommes ni les chevaux qui venaient de faire vingt lieues en deux jours ne paraissaient se ressentir aucunement de la faligue.

Ges troupes sont venues se ranger dans la rue Royale. Le roi et le maréchal Gérard les ont passées en revue. Elles ont ensuite défilé devant S. M. ser la place du Palais. La reine était au balcon ; les princes à la tête des deux régimens. On a remarqué avec plaisir que la musique française a exécuté la Brabançonne à plusieurs reprises. Un concours immense de spectateurs assistait à cette revue. Le roi a été salué par les cris de Vive le Roi!

- Notre grand quartier-général étant établi à Lierre, à compter du 18, les autres divisions de l'armée sont maintenant établies de la manière suivante : à Diest, le quartier-général de la première division ; à Herenthals, celui de la seconde , à Tirlemont, celui de la troisième et enfin à Tervueren, celui de la quatrième.

-Nous apprenous que l'ambassadeur d'Angleterre a protesté hautement contre l'ordre du jour, signé par le ministre de la guerro, qui déclare les cinq paissances en guerre contre la Hollande. (Ind.)

- M. Rogier, ministre de l'intérieur a été réélu membre de la chambre des représentans par le collége électoral du district de Turnhout. Sar 156 votans, il a obtenu 145 suffrages.

- On s'occupe à Minden du projet de la cons truction d'un chemin de fer destiné à lier le We-

- M. Norbert van Aken , l'nu des industriels les plus remarquables de la ville de Gand, vient de

- Des lettres arrivées hier à Braxelles annoncent le mariage prochain da roi de Naples avec une princesse de Sardaigne. Les mêmes lettres annoncent le mariage du fils aîné du duc de Toscane avec une fille de l'archiduchesse Charles d'Autriche. (Mém.)

- Les journaux hollandais ne disent rien du conseil tenu à La Haye dont parlait hier le Courrier belge.

PS. Journaux anglais du 16 novembre (dix heures 1|2):

« Le Globe dit que le colonel Caradoc, attaché à l'ambassade anglaise à Paris, a reçu de Londres l'ordre de se reudre au quartier général du maréchal Gérard comme commissaire anglais pendant les opérations de l'armée française en Belgique. (Le colonel Caradoc est arrivé hier à Bruxelles. Courrier belge.)

- On écrit de Deal 15 novembre : Le vent souffle modérément est-nord-est. L'escadre combinée ne fait pas de mouvement. Le brick hollandais la Diane, capitaine Winter, venant de Berbice, en destination pour Amsterdam, a été capturé par le Satellite et amené à Ramsgate. L'équipage a été mis à bord du Satellite.

- Beaucoup de troupes françaises attendent en ce moment ( 10 heures ) à la porte d'Anderlecht, l'ordre d'entrer à Bruxelles. Les diligences sur la route de Mons à Bruxelles ont été retardées ce matin de plus d'une heure, à cause de l'encombrement de la route qui est couverte d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie.

#### MISSION DE L'ARMÉE NATIONALE.

Un journal de Bruxelles s'exprime ainsi sur la la mission de l'armée :

a Nous comprenons le sentiment d'orgueil national blessé, qui a accueilli la nouvelle de l'inacet dans cette partout. Nous ne voyons rien que de naturel dans circoustance nous pouvons dire que l'erreur, car ly a erreur à croire que l'honneur nationale soit entre deux nations qu'unissent les mêmes inté- atteint, dans cette circonstance, disons-nous, l'er-

» Nous avons expliqué, avant-hier, la mission de l'armée française et les chances de salut que vince de Liége.

présente pour Anvers une attaque isolée de la part de cette armée. L'ordre du jour du général Evain nous ramène sur un point non moins essentiel, la mission de l'armée nationale. Elle est loin cette armée d'avoir une destination passive et dans les éventualités nombreuses d'une agression hollandaise on bien d'un mouvement que doit tenter le prince d'Orange pour dégager la garnison de la citadelle, nous voyons pour nos soldats la certitude d'une lutte dans laquelle les deux ennemis, les deux véritables ennemis, pourront se mesurer corps-à-corps avec d's armes égales.

» Cette dernière face de la question, la plus intéressante selon nous, en ce qu'elle offre à nos troupes plus de chances de coopération active, est généralement moins bien comprise; nons allons tâcher de la placer sous son vrai jour. La vérité ici, a tant de puissance pour rassurer l'honneur national, qu'il suffit de l'exposer pour prouver à tous que dans les dispositions stratégiques, le courage belge, comme le courage français, a été mis en disponibilité. et que si l'action prend tous les développemens que des chances probables , nous devrious dire certaines , doivent amener, la part dans la lutte a été faile à l'armée belge, comme à l'armée française : que dans le plan d'opérations l'une achève ce que l'antre devra

» Supposons en effet, un instant, que les armées combinées appartiennent à un même peuple; elles recevraient sur le terrain leur disposition respective actuelle : seulement le corps d'armée formé de français dans une armée fractionnée en deux alles , serait chargé de l'iditiative de l'attaque, et le nôtre serait chargé de l'appuyer, l'action se prolongeant sur une

ligne plus étendue. » Pour prouver la connexion étroite des deux armées, dont l'une forme l'aile gauche de l'autre, il suffit de remarquer que notre quartier-général se dirige sur Lierre et que ce centre d'opération doit avoir été choisi par la prévision d'une action combinée avec l'armée française.

» On voit donc que le rôle de l'armée helge n'est pa de regarder, l'arme un bras, un fait militaire; que dans les prévisions stratégiques on a dispod'elle et on en a fait pour la campagne, un el ment nécessairement actif dont la coopération été calculée.

» Reste maintenant la forme conciliante et pro ventive d'une affreuse catastrophe, donnée à ce événement par la diplomatie. Cette forme, appl rente, si l'on veut, a prescrit l'attaque isolée ples Français. Mais nous venous de voir que la pri vision militaire n'a pas été également confiante et qu'elle atteste le projet de faire participer " soldats aux dangers comme à la gloire et aux sue cès des soldats français.

» Si le langage du général Évain est moins est plicite dans son ordre du jour; c'est qu'un ordre du jour ne peut pas être une démonstration, m nous croyons n'avoir fait que commenter le fond de la pensée du ministre de la guerre. »

# Liege, LE 19 Novembre.

Bruxelles, le 18 novembre, à 2 heures

La brigade de cavalerie légère du général L woestine a traversé notre ville à midi se dirigea vers Malines où elle couchera ce soir. Elle ser suivi de quelques régimens d'infanterie qui passe ront aussi par Bruxelles dans la journée.

- On écrit de Gand, 17 novembre:

a Les troupes françaises sont aux portes de ville; les généraux Niellon et Malherbe avec le état-major et les officiers-supérieurs de la garde chi que se portent à leur rencontre. Le 1er husserds tre par la porte de Bruges avec le corps de génie. généraux Sébastiani et Harlet, avec le 11º de ligaentrent par la porte de Coartrai.

» M. le baron Evain , ministre directeur de guerre, a passé à 3 heures da matin par celle vi se rendant de Bruxelles à Ostende. "

- S. M. vient d'appeler près d'elle M. le con Lors Corrette de de Looz Corswarem, gouverneur militaire de province de Liége; il doit lui être dont manuel lination des l'acceptants de la la contraction de la contraction tination dans l'armée. M. le colonel Me 010. dra provisoirement le commandement

Un vol avec effraction et escalade a en lieu thier dans la nuit, chez un commerçant, rue

In incendie a éclaté pendant la nuit du 17 au 18 noire, vers les 3 heures du matin, à la maison du sieur
èce, vers les 3 heures du matin, à la maison du sieur
èclair, boulanger, rue St.-Séverin. près la porte S'e.preile, le feu n'a été aperçu par les filles qui dormaient
esus de la boulangerie, qu'au moment qu'il s'est comqué au bois du lit. Aussitôt elles ont crié au feu :
preteur Simon est arrivé un des premiers; il a répandu
me en frappant à toutes les portes des maisons du quar
e, e n'a cessé, pendant l'incendie. d'encourager les hales à donner de l'eau et à pré er des sceaux, en même tems
divait eu la précaution d'établir deux chaînes d'hommes,
est enfans de bonne volonté pour servir les pompes. disaiteu la précaution d'établir deux chaînes d'hommes, pas et anfans de bonne volonté pour servir les pompes. Le vapiers ont fait leur devoir comme d'habitude, par du des éloges; ils ont arrêté les effets funestes de receite par leur activité. Le dévouement de l'inspecteur au est signalé avantageusement par les habitans du quarte résultat consiste en une petite maison qui servait de augrie consumée, bâtie en bois au fond de la cour;

#### LE MARECHAL GERARD,

GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DU NORD.

Girard (Maurice-Etienne, comte) maréchal et de France, est né à Damvilliers (Meuse),

spoléon, dans son exil, s'occupa fréquemment a général Gérard; en 1815, il le sit pair de laus, et dans des notes qu'il dicta à Ste. Hé. but, et qui sont considérées comme son testament, Mi: "Je destinais le bâton de maréchal d'empire (Gérard : je le considérais comme une espérance

Louis Philippe s'est fait l'exécuteur testamentaire a Napoléon. En 1830 il donna à l'illustre général bâton de maréchal; depuis il l'a fait entrer à dambre des pairs, et le considérant comme me des espérances militaires de la France, il lui confié le commandement de l'armée du Nord, qui bil glorieusement trancher l'importante question la paix ou de la guerre.

loyons quels sont les titres qui justifient de si

mables distinctions.

lienne Gérard, qui, comme le maréchal de le, se nomme aussi Maurice, prit du service en ; il fut un de ses nombreux volontaires que langers de la patrie lancèrent dans la glorieuse mère des héres. Ge fut sous les yeux de Damouqu'il sit ses premières armes, et c'est de la nde ce général qu'il reçat ses premiers grades; assage de la Roër (an 3), il se couvrit de et son nom inscrit au rapport officiel, fut avec enthousiasme par toute la France.

Me-de-camp de Bernadotte vers la fin de 1796 , fit avec cet illustre général, toutes les camd'Italie et du Rhin , fréquemment ses voits occapérent la renommée, et Napoléon, Tenu chef de l'état, s'empressa de lui confier o regiment.

A Austerlitz, le colonel Gérard charga avec rare intrépidité à la tête de ses escadrons; il if grièrement blessé et nommé commandant de Legion d'Honneur sur le champ de bataille. genéral de brigade.

la 1809, le général Gérard était chef d'étatordo corps d'armée du prince de Ponte Corvo; distingua au combat d'Urfar, et se fit ad-le à Wagram à la tête de cette belle cavalerie hone dont les annales françaises se plaisent à citer

1810 , il servait en Portugal sous les ordres comte d'Erlon; à Fuentes Opoto, où il avait aradversaires les redoutables Ecossais, il fut cité ses excellentes dispositions, pour sa bravoure on sang froid.

fit la funeste campague de 1812; il contribua samment à la prise de Smolensk. Au combat Valentina, lorsque le général Gudin tomba morement blessé, le général Gérard prit le comadement de la division dont sa brigade fesait parses dispositions furent admirables.

les Russes, supérieur au nombre, occupaient une olion qui avait été jugée inexpugnable; pressés, de tous côtés, ils se défendirent avec la du désespoir; on se battait corps à corps : le nombre et le conrage ne pouvaient rien

de mourir , demanda pour le comte Gérard le commandement de sa division : Napoléon avait déjà prévenu cet acte de dernière volonté.

Pendant la retraite, le genéral Génard, ferme actif, courageux, partagea avec l'infortuné Ney les honneurs de cette triste campagne et les héné dictions de l'armée. Lorsqu'à Kowno on forma un corps d'armé chargé de protéger la marche des soldats isolés et des traîneurs, le maréchal Ney auquel on en avait donné le commandement de manda le Général pour second. Bientôt après, et dans Kowno même, l'armée eut à se féliciter de ce choix. Une nuée de Gosaques se présenta sous les murs de la ville ; on savait que plus de mille Français, isolés de leurs corps, désarmés, découragés; sans lien, sans disipline, y prenaient un instant de repos, c'était une proie facile, et l'on pouvait en espérer un riche butin. La cavalerie rasse mit pied à terre et marcha à l'assaut ; un bataillon de jeunes Allemands des bords de la Lipp , se retira en désordre à son approche, et livra ainsi le poste qui lui était confié.

Ney et Gérard accourent ; ils saisissent des armes abandonnées par les fuyards; ils réunissent quelques braves, et, au premier rang, ils se placent et combattent en soldats pendant une demiheure. Cet acte héroique sauva 10,000 Français, que la lâcheté de leurs alliés avait failli livrer à la mort ou à la captivité. Pendant le reste de la retraite, le général Gérard, par l'ordre du prince Eugène, commanda l'arrière-garde; il fit des prodiges, et il n'avait sous ses ordres que quelques ba-taillons de conscrits et un millier de Napolitains! A Francfort sur l'Oder, entouré par des forces majeures, obligé de lutter contre les habitans, il fut sommé de se rendre : trois jours après, il répondait à l'ennemi en se faisant jour à travers de ses rangs, et en opérant sa retraite en bon

Le conrage et les talens du général Gérard aug-mentèrent avec les dangers de la patrie : les deux dernières années de l'empire furent pour lui un

L'arrière-garde avait été son poste d'habitude pendant la retraite; quand on reprit l'offensive, Napoléon lui décerna l'avant-garde comme poste d'honneur. A Bautzen et à Goldberg, quoiqu'il ne commandait qu'une division, ses dispositions et ses manœuvres prouvèrent sa supériorité sur ses chefs de corps. Après la bataille de Dresde, l'empereur lui consia le commandement du 11º corps de la grande armée, et il combattit avec gloire à Katzbach et à Leipsick: trois fois il fut blesse dans cotte courte

campagne. L'année 1814, si riche en gloire, en trahison, en désastres, fut pour le général Gérard une époque d'illustration : il y est grand même à côté du puissant génie qui, multipliant les batailles et les victoires, eût fait de la France le tombeau des armées de l'Europe si tous ses lieutenans oussent imité le brave dont nous traçons ici l'héroïque histoire. Les bulletins de cette époque sont pleins du nom de Gérard, qui brille surtout dans le récit de la bataille de Montereau.

Eu 1815, Napoléon confia l'armée de la Moselle au général Gérard, qui devait tenir tête aux Prussiens s'ils prenaient le parti d'agir isolément. Lorsqu'ils earent fait leur jonction avec les Anglais, l'acmée de la Moselle quitta Metz et vint se placer sous les ordres de l'empereur.

«Le village de Ligny, dit quelque part l'exilé » de Saint-Hélène, fut pris et repris quatre fois ; » le comte Gérard s'y couvrit de de gloire. » Tandis que la fatalité nous courbait à Waterloo sous son jong, le général Gérard était à Wavre: lorsqu'il entendit le canon gronder il voulut se diriger sur le champ de bataille où sa présence eût sans doute, comme celle de Desaix à Marengo, fixé la victoire au milieu de nos bataillons. Mais il devait obéir au maréchal sous les ordres duquel il était placé, et il marcha à un combat insignifiant, désespéré de ne pouvoir aller vaincre ou mourir sous les yeux de Napoléon : aux premiers coups de fusil, une balle lui traversa la poitrine.

Il ne voulut pas se séparer de ses frères d'armes, et malgré ses souffrances il se fit transpordombre et le courage ne pouvaient rien mes, et maigre ses soultantes de était-il guéri qu'il ter au delà de la Loire à peine était-il guéri qu'il ter au delà de la Loire à peine était-il guéri qu'il ter au delà de la contre la France; et il alle ti heures du soir le feu de nos bivouacs coule champ de hataille. Le brave Gudin, avant chercher à Bruxelles un asile qu'on lui refusait dusa

biter une propriété qu'il possède dans le département de l'Oise; il s'y livra à l'étude et surtout à l'agriculture jusqu'en 1822, époque où ses concitovens lui confièrent l'honorable mission de les représenter à la chambre des députés. Il fit partie jusqu'en 1830 de cette glorieuse opposition, qu'on ne peut nommer sans y joindre un éloge, et il fut l'an des premiers mandataires du peuple qui osèrent venir aux barricedes pour partager ses dangers.

La commission de l'Hôtel-de-Ville, où siégeaient MM. Mauguin, Andry de Payraveau, etc., confia le porteseuille de la guerre au général Gérard : c'était une digne récompense de sa vieille gloire et de ses nouveaux services. Il réorganisa l'armée, avec une activité digne des plus grands éloges, et quand sa santé le força à cesser des travaux qui l'altéraient visiblement, il vit avec plaisir le maréchal Soult appelé à continué son ouvrage.

Tel est l'homme que le roi de France vient de placer à la tête de l'armée qui doit conquérir Anvers : quel immense et glorieux passé il offre pour garantie de

Quelques-uns de ces hommes qui sont toujours prêt à rabaisser une gloire quand celui auquel elle appartient ne partage pas leur opinion, ont essayé jeter un doute sur les hautes capacités du maréchal Gérard; pour rassurer leurs craintes, si toutefois elles sont réelles, il sussit de transcrire les lignes suivantes, empruntées à un rapport do ma-

réchal Macdonald. « Le général Gérard possède des qualités et des talens militaires qui doivent le faire classer parmi » les généraux auxquels l'empereur peut et veut » confier des corps d'armée. Il est très au-dessus du simple commandement d'une division. Un coup-» d'œil juste, une parfaite connaissance de la topo-» graphie ; jugeant bien de son terrain , de la force et des dispositions de l'ennemi, des dispositions à prendre et des mouvemens à exécuter. Maître de lai, du sang-froid, de la hardiesse, de la fermeté, intrépide lui-même, bravant le feu et donnant ses ordres avec le même calme que dans son camp, c'est un officier-général qui pent aller très-loin si le chemin de la gloire lui est » montré, et si la porte du commandement lui est ouverte. .

A MM. les rédacteurs du Politique.

Je dois vous prier, Messieurs, de donner place dans le premier numéro de votre journal à la lettre suivante que je viens d'adresser à M. l'éditeur du Courrier de la Mouse. Votre impartialité me fait espérer que vous acquieserez à

Agréez, je vous prie l'assurance de toute une considération.
Louis JAMME.

#### A M. l'editeur du Courrier de la Meuse.

Je lis dans le numéro d'hier de votre journal une nouvelle affirmation des opinions politiques que j'ai émises dans l'entretien que j'ai eu dernièrement avec vous; opinions que vous avez toute résumée en un seul mot, cette circonstance me fait un devoir de ne laisser pas ignorer au public les dévelappemens, que dans cette conversation j'ai donné à mes

principes. Il est vrai Monsieur, que le jour où je me suis rendu à Il est vrai Monsieur, que le jour où je me suis rendu à votre buteau pour réclamer contre la manière dont vous aviez rendu compte de la part que j'avais prise aux dernières élections, j'ai fini par dire, que les principes de l'union étaient les miens, ce que je vous ai autorisé a faire connaître. Il est vrai aussi que mon autorisation a été aussi spontanée que ma profession de foi politique elle même: La manière franche et vraie dont je me suis étoncé prend sa source dans l'absence, pour moi, de motifs de jamais dissimuler ma pensée; cette profession de foi que vous rappelez est inévitablement le résumé des principes que j'ai émis en votre présence, niais comme généralement on est peu d'accord sur le véritable sens de l'Union, il devient nécessaire que l'on sache celui que j'y attache; je dois en conséquence vous prier de donner place dans le premier numéro de votre journal à ma lettre et à la copie ci-jointe de celle dont j'ai fouini à un ami le fond de toutes les pensées lorsque j'étai dans l'impossibilité d'écrire moi-même étant alité, et qui a été adressée à l'éditeur de l'Industrie, en réponse à des interpellations auxquelles l'honneur me faisait un devoir de interpellations auxquelles l'honneur me faisait un devoir de

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma sincère considération.
Louis JAMME.

Liége, le 18 novembre.

Copie de la lettre adressée à l'éditeur de l'Industrie.

Liége, le 14 novembre 1832.

Messieurs, Monsieur le bourgmestre de Liége, alité par une indisposition, m'a prié de répondre pour lui à un atticle que contient votre journal d'hier et qui le regarde. Les personnes auxquelles le caractère honorable de ce magistrat serait méconu, pourraient induire de son silence qu'il aurait désavoué ses démarches en faveur de l'ex gonverneur de la province; je m'empresse de satisfaire à sa

Oui, M. le bourgmestre de Liége a donné son suffrage à M. Tielemans dans les dernières élections, et, fidèle à ses habitudes de franchise et de probité politique, il est demeuré d'accord avec lui même en votant pour un candidat qui a gagne son estime et dont il avait récemment loué, en présence du roi, le caractère, le talent et les connaissances. Loin de lui la pensée de rétracter en rien ses opinions ou ses actes. Homme, il sera toujours prêt à convenir des er-reurs où le flux des affaires peut l'entraîner comme bien d'autrtes; mais désavouer son opinion réfléchie, répudier un un ace qu'il a médité dans toutes ses conséquences, il en est incapable : l'honneur ne s'arrange pas de parcilles sou-

Que ses opinions, que ses actes plaisent ou déplaisent à un parti, peu importe : il les livre à l'opinion publique et entend son arrêt.

Que ce parti s'appelle unioniste, libéral, catholique ou Que ce parti s'appelle unioniste, liberal, catuolique ou orangiste, peu importe encore; ce n'est point dans l'esprit de parti qu'il prend ses inspirations, il a sa conscience et ses principes à lui.

Egalité des personnes devant la loi, comme d vant Dieu.

Égalité de droits et de devoirs pour tous les citoyens, liberté entière pour toutes les opinions, politiques, ou religieuses, en

égalité de droits et de devoirs pour tous les citoyens, liberté entière pour toutes les opinious politiques ou religieuses, en un mot, la constitution, voilà son dogme de citoyen, et comme magistrat il n'en professe pas d'autres.

Que les prêtres enseignent la morale, il y applaudira, pourvu qu'ils l'enseignent comme ils le doivent dans l'intérêt de l'ordre public et de la civilisation; car, la morale religieuse et, selon lui, la philosophie du peuple : elle supplée à des idées plus hautes ou plus subtiles que l'éducation n'a pas mises à sa portée; mais aussi qu'ils se renferment dans l'exercice rigoureux de leur ministère : l'église n'est point une arêne cice rigoureux de leur ministère: l'église n'est point une arène

politique.

Qu'ils soient hommes de paix et de consolation, qu'ils ferqu'ils soient hommes de paix et de consolation, qu'ils ferment leur ame aux pa sions éphemères de la vie politique, jouissant du reste comme les autres citoyens de tous les droits de la constitution, et le bourgmestre de Liége, les aumera,

les défendra comme des frères.

les défendra comme des treres.

Telle est sa manière de penser; et si un parti quelconque pretend que telle est aussi la sienne, il en faudra conclure, non que M. le bourgmestre appartient à ce parti là, mais que les mêmes principes, les mêmes sentimens peuvent se rencontrer chez beaucoup de personnes sans qu'il y ait entre elles communauté d'efforts ou solidarité d'action, et tels sont également les principes que M. Tielemans a plus d'une sont également les principes que M. Tielemans a plus d'une fois manifestés dans ses relations avec M. le bourgmestre, et l'estime qu'ils professent l'un pour l'autre ne saurait avoir de source plus honorable.

Leur independance au milieu des partis n'est peut-être pas ce qui sourit le plus à certaines gens; mais il n'est pas donné à tous les caractères de se plier aux exigences du jour

Heureusement les œuvres restent, et ils peuvent toujours en appeler à leurs œuvres pour témoigner de leurs prin-

Agreez , etc.

#### VILLE DE LIEGE. - INCENDIES.

Les bourgmestre et échevins rappellent aux habitans l'exé-cution de l'article 7 du réglement sur les incendies, lequel

est ainsi concu :

« Les propriétaires ou locataires feront ramoner exactement
» deux fois par an les cheminées où l'on fait habituellement
» du feu , savoir : dans les mois de mars et d'avril et dans
» les mois de septembre et d'octobre Il sera fait des vi» sites générales dans les mos de mai et novembre pour
» constater les conteaventions de

» constater les contravencions. »

A l'hôtel-de-ville, le 19 novembre 1832.

Le bourgmestre, Louis JAMME.

Par la régence, le secrétaire, DEMANY.

## CHOLERA. - Liége, 17 novembre.

A Bavière : aucun cas nouveau, i décès, i en convalescence, 2 en traitement.

Du 18 novembre A Bavière: 1 cas nouveau, 1 gueri, 2 en traitement.

TRAITEMENS. — L'administrateur du trésor dans la province de Liége, informe MM. les professeurs, employés et boursiers de l'Université, MM les curés et desservants en résidence à Liége, que leurs traitemens du 3º trimistre 1832 est payable à son bureau, tous les jours non fériés, de neuf

Les mandats pour MM. les curés et desservants, ainsi que pour MM. les juges de paix, instituteurs, etc., résidents hors du chef lieu, viennent d'être adressés aux receveurs com-

Le système monétaire devant être changé au premier jan-vier prochain, il est de l'intérêt de tous les porteurs de mandats à chaige du trésor, payables soit à Liége, soit dans les communes, de les encaisser avant la lite époque, puisque, ce délai expiré, ces mandats ne pourront plus être admis sans avoir été renouvelles d'après le nouveau système; il importe donc beaucoup, aux porteurs de se hâter, pour éviter importe denc beaucoup aux porteurs de se hâter pour éviter

#### THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Lundi 19 novembre, abonnement süspendu, la 2º représen ne de Fondy, épisode en 4 actes et 5 années,

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

MESSAGERIES J B. VAN GEND ET COMPAGNIE, Rue Souverain Pont, à Liége

NOUVEAU RABAIS.



A dater du SEIZE NOVEM-BRE ccurant le PRIX DES PLA-CES, au départ de Liége, à 7 heures du soir, est ainsi fixé:

1)	33)	à LOUVAIN. à BRUXELLES, à GAND,	Coupé. fls. »-00. « 3-50. « 5 25.	Intérieur. fls. 2-50. « 2-50.
45	u	à ECLOO,	« »-00.	« 375. « 4-75.
(t		à BRUGES,	a 6.75.	« 5.00.
C	q-	à OSTENDE,	» 7-50.	« 5-50.

J. BACHA, pied du Pont d'Ile, nº 763, tient MAGASIN de MUSIQUE et d'INSTRUMENS en tons genres, orgue pour la danse et petites sérinettes, cordes de violon, guitare idem, il tient aussi tous les objets de fantaisie et nouveautés dont il vient de recevoir un grand assortiment, parures, demi idem, bracelets, boucles d'oreilles, broches, boucles de ceinture, sacs de daine, nouveau modèle, nœuds, fleurs, agraffes de manteau et de boa, boutons de chemise, lorgnettes jumelles, cannes ébène, objets en bronze, cartonnages, parfumeries, ainsi que divers articles.

Il recevra aussi incessamment beaucoup d'objets nouveaux.

#### () VENTE d'une MAISON en conformité de la toi du 12 juin 1816.

Jeudi, 22 novembre 1832, à 9 heures du matin, par de vant M. BOUHY, juge de paix des quartiers Sud et Oues-de cette ville, en son bureau, rue St. Jean-en Ile, il sera procédé, par le ministère de Me DELBOUILLE, notaire, à ce commis, à la vente aux enchères d'une maison propre à tout commerce, cotée 435, avec cour et bâtiment derrière, sise faubourg Ste.-Marguerite, près de la porte, appartenante sise tambung ster-marguerne, pres de la porte, appartenante à M. Degueldre, sellier et à ses enfans. S'adresser, pour avoir communication du cahier des charges, audit M le juge de paix, et à Me DELBOUILLE, dépositaire des titres de

# VENTE D'UNE FERME PATRIMONIALE

Pour sortir de l'indivision.

Lundi 17 décembre 1832, à neuf heures du matin, il sera procédé par le ministère du notaire DELEXHY, en son étude, rue St.-Séverin, à Liége, à la VENTE aux enchères d'une FERME converte en tuiles, située Voroux lez-Liers, occupée par le sieur Martin Sauveur, avec 3 bonniers 32 perches 39 aunes (3 Rop. 16 vec gr. 5 p.) de jardin et envire en tuiles située vec que 5 p.) de jardin et envire en tuiles en la contra de la c aunes (3 Bon. 16 ver. gr. 5 p. ) de jardin et praîrie en dépendants.

Plus 40 bonniers 3 perches (11.b. 40 v. g.) de terre la-bourable première qualité, qui en forment l'exploitation. Il sera accordé des facilités pour le paiement du prix de ces immeubles qui sont entièrement libres de charges. S'adresser pour voir les titres et conditions, audit notaire DELEXHY.

On cherche à LOUER dans la paroisse St Denis, une SALLE sans ornemens, ou une très-grande CHAMBRE, ou même deux (HAMBRES contignes, bien éclairées, S'a dresser chez ORY, sacristain, rue derrière Sainte Cathe

A LOUER pour le Noël prochain, une MAISON, située rue St. Jean, nº 766. S'adresser Place St. Pierre, nº 873. 885

Le 27 novembre 1832 , à midi , M. le baron du Font Baré de Fumal, fera VENDRE al'enchère publique dans ses prairies audit Fumal, une quantité de gros BOIS blancs et peupliers, dans lesquels plusieurs ont trois aunes de circonférence et plus - A crédit, par le ministère de Mº DE MARNEFFE

Le bureau central de bienfaisance de Liége, fera procéder, par le mini tère de Me DUSART, notaire à Liége, au lieu de ses séances, maison des Pauvres, rue Vinave d'Isle, le 21 novembre courant, à 3 heures de relevée, à la location aux enchères d'une MAISON, sise à Liége, rue devant les Ecohers, nº 62. S'adresser audit notaire.

On DEMANDE deux OUVRIERS ébénistes, chez P. P.

#### AVIS POUR SURENCHERIR.

On donne avis que le tiers indivis du moulin à farine, connu sous le nom du Marteau, avec tous ses a cessoires et comu sous te nota du Marteau, avec tous ses a cessores et usteniles, biez, coup d'eau, maison, écurie, jardin et prairies, le tout formant un ensemble, situé aux Basses Awirs, commune des Awirs, contenant 96 perches, a été adjugé provisoirement le 45 novembre 4832, au prix de 800 fl. Pays-Bas, en sus des charges; et qu'aux termes du cabier des charges toute, personne, paut surenchérir cet immeuble, jusques précèdee par Marie, opéra en 3 actes.

Mardl 20, abonnement courant, Victorine ou la Nuit porte conseil, vaudeville en cinq tableaux; précèdé par la vélomance, opera en un acte. Le spectacle commencera par la Carte à Payer, vaudeville en un acte. et conditions de la vente.





BELGIQUE

### MAGASIN A PRIX FIXE.

En gros et en détail , tenu par COUPRY , étal momentanément chez M. GLUCK, hôtel d'de gleterre, près de la Comédie, à Liége,

Grand assortiment de quincaillerie fine, parfumerie, mo cerie, tabletterie, bimbeloterie, bijouterie fine et fausse, fu nitures de bureaux, compotiers et sucriers en cristal pa feuilles et notes en tous genres, boucles de ceintures, d'ob de fantaisie pour parure.

Prix courant de quelques articles:

Epingles, bagues, clefs de montre et boutons en or la pire au choix pour 2 florins 36 c., boites de veilleuse 365 mèche pour 20 cents; crayons fins, 12 douzaines, pour 2 fls.; crine à cacheter, le demi-kilogramme, 1 fl., pains à cachet le demi-kilogramme, 1 fl. mèches de quinquets, 12 douz ines, pour 75 c., la demi-bouteille eau de Lavande, pos 60 c; bon savon de Windsor; 12 tablettes, pour 70 c., belle tab itières au choix, la pièce, 70 cents.

Tous les articles ci-après, provenant d'achats d'occasion, ser cotés au prix de fabrique:

Tous les articles ci-après, provenant d'achats d'occasion, son cotés au prix de fabrique:

Cabarets, pendules et montres, peignes à chignou ordinaire et de fautaisie; bretelles et jarretières élastiques, gants d'première qualité et de couleurs des plus à la mode, réchaude flambeaux et autres articles en plaque argent, conéaux utable et mouchettes; eaux de Cologne et autres parlument de la leurs d'enfants. ainsi qu'un grand assortiment de Jouets d'enfants.

#### JOURNAL DES FEMMES. Gymnase littéraire.

Paraissant par livraisons tous les samedis.

Education, littérature, poésie, arts, sciences, bulletin litte

Education, litterature, poésie, arts, s iences, buileturina raire, economie domestique, travaux de femmes fiagmens étral gers avec la traduction, modes, thé âtres, variétés.

Le but de ce recu il est de faire connaître les ouvrazides femmes. Rédigé par elles, il devient l'organe de lem vœux, le dépositaire de l'eurs pensées. A côté de leurs puductions littéraires, il présente sous une forme nouvelles sciences, les arts, communs aux deux s-xes, les tevaux propres seulement aux femmes : il emobilit léconduie domestique qui tient une si grande place dans buyesseme mie domestique qui tient une si grande place dans leve tence, il donne un but moral aux futilités qu'l ne list exclure, et qui répandent tant de charmes autour d' En resumé, on a tâché de réunir dans un cadre tout ce qui fait honneur au lalent des femmes, lor qui est dans leurs goûts, dans leurs habitudes et dans leu besoins.

La plupart des femmes qui ont acquis un nom dans lettres ont déjà fourni des articles au Journal des Fenan Quelques hommes distingués participent à la rédaction de recueil ; mais leur rôle utile les restreint à présenter aux les mes le tribut des sciences auxquelles, jusqu'à présent, le études les ont rendues étrangères.

Le Journal des Femmes forme quatre volumes par année, paraît tous les samedis, par livraisons, accompagnées soit modèles de mode, de peinture ou de travax de femmes, so de lithographies, soit de morceaux de musique.

Ce journal paraît depuis le 5 mai 1832
Les abonnemens doivent toujours partir des 5 mai, 5 soût novembre, ou 5 février de chaque année, afin de former des

olumes complets. Nota. Le format du journal est grand in 30 Jésus. Il est im

primé sur papier très-fort. Le luxe de cette publication ne laiss rien à désirer.

Prix de l'abonnement Paris et les départemens, pour 3 mois . Six mois. Etranger. Pour six mois.

On souscrit à Paris: Chez DUCESSOIS, imprimeur, quai des Angustins, no te chez L. JANET, libraire, rue St. Jacques, no 59.

#### COMMERCE.

Bourse de Vienne du 8 nov. - Métalliques, 85 3/8. Actions de la banque 1102 00

Fonds anylars du 16 novembre. — Consol., 83 718 010. Fonds belges, 78 111. - Hollandais, 41 010.

Bourse de Paris du 16 aavembre, — Reutes, 5 p. 99 jouiss du 22 mars 1830, 96 fr. 20 c. — 4 42 p. 96 jouiss du 2 sept., 00 fr. 00 c. — Reutes, 3 96 jouiss da 22 join 1830, 67 fr. 60 c. — Actions de la banque, 1669 fr. 00 c. — Certif. Falconnet, 81 fr. 25 c. — Emprunt royal d'Espace 1830, 78 314. — Emprunt d'Haïti, 000 fr. 00. — Emprunt romain, 80 314 — Emprunt belge 74 318.

Bourse de Bruxelles, du 17 novembre. — Emprant de millions, intérêt 5,99 314. — Emprant de 10 millions intérêt, 99 314. — Emprant de 24 millions, 73 48 A.

H. Lignac, împr. du Journal, rue du Pot-d'Or, nº 67